

Marché A Procédure Adaptée du lycée de Rompsay

SERVICE INTENDANCE

Lycée de Rompsay
217 rue de Périgny
17000 La ROCHELLE

REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION

Lot 17 : Voyage scolaire en Angleterre

CONSULTATION COLLECTIVE

PERIODE D'EXECUTION DU MAPA : DU 14 AU 20 MAI 2020

1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur le transport par car et l'hébergement d'un groupe de 32 élèves et 4 accompagnateurs du 14 au 20 mai 2020.

2 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du **décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.**

La signature de la convention vaudra engagement au moment de la réalisation du voyage.

3 – DECOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS

La fourniture n'est pas allotie telle que présentée sur l'état des besoins ci-joint.

4 – CONTENU DES OFFRES

Le candidat devra présenter des offres conformes aux descriptifs fournis dans le CCP. Les variantes ne sont pas autorisées. Par ailleurs, les montants hors taxes et toutes taxes de chaque lot devront être impérativement indiqués.

Le candidat devra s'engager sur un prix ferme par participant (professeurs et élèves) sans gratuité des accompagnateurs.

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation ou de ne donner qu'une suite partielle, sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.

5 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6 – PRESENTATION DES OFFRES

Chaque candidat devra répondre à la consultation selon la procédure suivante :

- Lettre de candidature ; (DC1)
- Déclaration du candidat ; (DC2)
- Acte d'engagement (DC3) ;

L'ensemble des 3 documents téléchargeables à l'adresse ci-dessous doit être daté et signé du responsable légal de l'entreprise. Le bordereau de prix doit indiquer le tarif HT et TTC.

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

CES OFFRES SERONT PLACEES DANS UNE ENVELOPPE CACHETEE

7 – CONDITIONS D'ENVOI

L'ENVELOPPE CACHETEE PORTERA LA MENTION « NE PAS OUVRIR-OFFRE DESTINEE AU MARCHÉ « VOYAGE SCOLAIRE EN ESPAGNE ».

Le pli sera acheminé par la poste en recommandé ou déposé à l'adresse ci-dessous où il sera enregistré et adressé à :

MARCHE DU VOYAGE SCOLAIRE EN ANGLETERRE
Lycée de Rompsay
Rue de Périgny – BP 10269
17012 La ROCHELLE CEDEX 1

a) La date limite de réception des offres est fixée au :

LUNDI 21 OCTOBRE 2019 A 12 HEURES.

8 – OUVERTURE DES PLIS ET CRITERES DE JUGEMENT

Les offres non conformes à l'objet de la consultation seront éliminées.

Le choix du fournisseur sera effectué selon les modalités prévues par le Code des Marchés Publics : Prix (60%), Qualité des services proposés et références (40%).

La qualité des services est appréciée en fonction de l'étendue des prestations proposées, du confort et de la sécurité du dispositif de transport proposé. Le respect du contenu du programme (visites, ateliers) sera pris en compte dans l'évaluation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier les prix avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre recevable. Toutefois, si les offres sont économiquement satisfaisantes, le pouvoir adjudicateur attribuera les lots sur la base des offres initiales.

Le candidat établi dans un état membre de la communauté européenne, autre que la France, devra produire un certificat délivré par les administrations et organismes du pays d'origine, selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France (article 46 du code des marchés publics).

9 – MODE DE REGLEMENT DU MARCHE

Les factures afférentes au présent marché seront mandatées selon les règles de la comptabilité publique.